



LES ARBITRES

SIFFLER N'EST PAS JOUER

Formation, recherche, valorisation. Voici le triptyque gagnant sur lequel se base le PERF Arbitrage, installé à l'UFR STAPS, à Clermont-Ferrand. Outre une option arbitrage à destination des étudiants de l'Université, cette structure originale reçoit pour des formations les meilleurs arbitres français. **Textes** Jean-Paul Boithias **Photos** J-P Boithias et Fotolia

Il y a les arbitres de Ligue 1 de football, Clément Turpin, Tony Chapron, Sébastien Moreira, Wliefried Bien... Ceux du Top 14 en rugby, Romain Poite, Jérôme Garcès, Pascal Gaüzère, Cédric Marchat... Du basket, à l'image d'Abdel Hamzaoui, Régis Bardera et Paul Antiphon, le régional de l'étape, ou encore Jean-Pierre Moreno, arbitre d'une finale olympique de handball. Quoi de commun entre ces grands noms tricolores du sifflet ? Tous ont suivi les cours du diplôme universitaire (DU) "Sport de haut niveau et arbitrage", dispensés dans les locaux de l'UFR STAPS, situés sur le campus des Cézeaux, à Clermont-Ferrand. Cet outil s'est imposé, depuis sa création en 2007, comme le support d'une véritable formation continue pour l'élite du corps arbitral français, en se

basant notamment sur une logique transversale, faite d'échanges et de partage d'expériences. « *Suivre une formation universitaire dédiée à l'arbitrage, c'est prendre du recul pour mieux comprendre et appréhender notre activité* », estime Clément Turpin, qui fait partie des 57 arbitres de haut niveau à avoir suivi les cours du DU. « *C'est une vraie possibilité de développer des compétences transversales dans les domaines de la communication, de la gestion du stress ou encore du travail en équipe. Ces compétences sont bien sûr importantes pour arbitrer, mais elles servent aussi dans la vie professionnelle* », analyse pour sa part Romain Poite, qui vient d'officier récemment dans le cadre du match Écosse-Irlande du tournoi des VI Nations. Si la formation s'étale sur deux années, à raison de deux semaines par an passées

UNE MEILLEURE PROTECTION DES ARBITRES

L'UNAF 63 (Union nationale des arbitres de football) a signé récemment une convention avec le Procureur de la République de Clermont-Ferrand, Éric Maillaud. Objectif ? Protéger davantage ses officiels sur les terrains. Cette convention permet d'accélérer les procédures judiciaires envers les agresseurs d'arbitres quels qu'ils soient, joueurs, dirigeants ou simples spectateurs. Si les agressions physiques restent relativement rares, les agressions verbales sont, elles, monnaie courante. Cette convention a donc « *un aspect préventif et dissuasif* » estime Dominique Lopez, délégué juridique. Pour le représentant du Parquet, il s'agit d'apporter « *une réponse pénale renforcée mais aussi plus pédagogique* ». Éric Maillaud rappelle que la peine encourue par les auteurs de tels actes peut aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement, accompagnée de plusieurs milliers d'euros d'amende. 53 conventions de ce type existent aujourd'hui en France mais le Puy-de-Dôme est le premier département auvergnat à s'en doter.

« **DES FORMATIONS UNIQUES EN FRANCE** »



Romain Poite, ici lors d'un match entre l'ASM et le Racing 92, a fait partie de la promotion 2007-2009 du DU sport de haut niveau et arbitrage.

●●● à Clermont et à Paris, notamment à l'INSEP, elle comporte également des options à distance : de la préparation mentale et des cours d'anglais, avec la possibilité de passer des certificats. Hommes et femmes, ils sont une dizaine au total à être inscrits dans la promotion 2015/2017. Cette 5^e promotion du DU, qui sortira au mois de septembre prochain, s'est ouverte à de nouvelles disciplines puisque l'un des inscrits, Stéphane Lascours, est arbitre international de football américain. « C'est intéressant. Nous sommes sur des choses moins familières et le pari est plutôt réussi », juge déjà Géraldine Rix-Lièvre, professeur à l'Université Clermont Auvergne et déléguée générale du PERF Arbitrage.



Les responsables de l'arbitrage, Alain Sars (football) et Joël Duménil (rugby), à Clermont-Fd.

« TROIS AXES FORTS : FORMATION, RECHERCHE, VALORISATION »

Pour la petite histoire, c'est à la suite de ses travaux de thèse sur l'arbitrage dans le rugby et la prise de décision que ce DU unique en France a pu voir le jour il y a dix ans. Tout cela grâce à l'aide des Fédérations Françaises de football, de rugby, de hand et de basket, et le soutien financier de la Poste. Trois ans plus tard, l'idée s'est fait jour de créer une structure capable de formaliser et pérenniser cette



Géraldine Rix-Lièvre, professeur des universités, est la déléguée générale du PERF Arbitrage.

collaboration entre les différents acteurs. « Le PERF Arbitrage a été fondé en septembre 2011 et il a commencé à fonctionner l'année suivante avec un premier conseil de gestion. Il s'agit d'une fondation universitaire thématique de l'université, qui a reçu le soutien dès le départ du Conseil régional d'Auvergne et de la ville de Clermont. »

En s'appuyant sur des contenus transversaux, ses missions sur l'arbitrage s'articulent autour de trois axes forts : la formation, la recherche et la valorisation. En 2012 est également lancée l'option "Arbitrage sportif", dont le responsable pédagogique est Simon Boyer. Celle-ci permet à de jeunes arbitres de football et de rugby, souhaitant suivre des études supérieures, de valider dans leur cursus des unités d'enseignement dédiées à l'arbitrage sportif. Etalée sur les trois années de licence, la réussite à la formation est subordonnée à celle du cursus universitaire. Les étudiants

TONY CHAPRON

« LA PRESSION FAIT PARTIE DE LA CULTURE DU FOOTBALL »

L'un des ténors des arbitres de Ligue 1, Tony Chapron, a fait partie de la promotion 2013/2015 du diplôme universitaire "Sport de haut niveau et arbitrage". Impressions...

Que pensez-vous du PERF Arbitrage de Clermont et de son diplôme universitaire que vous avez suivi ?

Il est très intéressant et enrichissant. Il permet de croiser les regards au niveau des disciplines comme le foot, le rugby, le hand ou le basket. Surtout, il propose des réflexions autour de l'arbitrage en général par le biais d'enseignements pluridisciplinaires. La richesse du PERF est à la fois dans ses cours et dans les personnes qui y participent.

Qu'est-ce que ce D.U. vous a apporté ?

Cela m'a permis de confronter mon expérience, notamment avec mes collègues du rugby et du hand. Je remarque qu'il y a beaucoup de points communs entre les disciplines, notamment le même problème récurrent, celui de la justice arbitrale et sportive. L'autre apport, c'est la capacité à prendre de la hauteur par rapport à l'activité d'arbitrage. Je pense à des enseignements un peu plus philosophiques. Au final, c'est un plus dans notre activité.

Comment se prépare-t-on à arbitrer un match de Ligue 1 ?

Je mets en place quatre grands thèmes. Premièrement, celui de la logistique, essentiel pour se mettre dans de bonnes conditions. Deuxièmement, la condition



physique. Elle se prépare tout au long de l'année et elle est calée au match. Le troisième point réside dans la préparation spécifique du match, c'est-à-dire que l'on étudie le jeu des deux formations. Enfin, le dernier thème comprend à la fois un travail d'équipe, avec mes autres collègues retenus pour la rencontre, et un travail individuel au niveau de la gestion du stress et de l'approche managériale du match.

En rugby, les arbitres français se plaignent d'une pression croissante émanant des présidents et staffs sportifs des clubs, qu'en pensez-vous ?

La pression croissante touche surtout les arbitres de rugby, qui ne sont pas habitués à ce genre de comportement. Malheureusement, elle fait partie de la culture du football et nous avons une sorte "d'accoutumance". On vit avec depuis longtemps. D'ailleurs, la pression est inhérente à

l'activité d'arbitre de football, aussi bien dans le haut niveau que chez les arbitres amateurs.

Êtes-vous favorable au professionnalisme des arbitres alors qu'une promotion est rentrée en formation depuis l'été dernier pour le football ?

Oui. Personnellement, même si je n'ai pas de contrat fédéral, je suis professionnel depuis dix ans. Je ne fais que ça, avec quelques interventions en entreprise et des piges pour l'Éducation nationale. L'arbitrage est donc mon quotidien. Après, la question risque de se poser pour moi à un moment donné car la Fédération Française souhaite développer un statut professionnel pour tous les arbitres de Ligue 1 dans les deux saisons à venir.

« L'ARBITRE EST LE MANAGER DE DEUX ÉQUIPES »

TONY CHAPRON

